

# **BTS NOTARIAT**

Le notaire est un officier public, c'est-à-dire qu'il possède une délégation de pouvoir de l'Etat. Il authentifie les actes entre particuliers (mariage, héritage, cession de biens, ...), les transactions immobilières ou effectue la rédaction d'actes pour les sociétés.

## **METIERS**

### **Collaborateur dans un office notarial.**

Il participera à la rédaction d'actes simples, à l'exécution de formalités et à la négociation de biens immobiliers, à vendre ou à louer.

Il pourra traiter les dossiers relevant de l'ensemble des domaines d'activités d'un notaire, depuis le premier contact avec le client jusqu'à son archivage, ou bien développer une expertise dans un domaine particulier.

L'activité notariale implique des contacts multiples avec des partenaires divers relevant des secteurs public et privé, notamment : conservations des hypothèques, services fiscaux, cadastres, services de l'état civil, services d'urbanisme, greffes des tribunaux, notaires, avocats, huissiers de justice, géomètres, experts immobiliers, syndicats de copropriété.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

### **Enseignement technique**

- Environnement économique et managérial du notariat
- Droit général et droit notarial
- Techniques du notariat
- Activités professionnelles appliquées

### **Enseignement général**

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère
- Informatique

## **STAGE**

12 semaines.